

leur honneur professionnel, il a laissé à leur interprétation, le soin de juger en quel cas, des boissons enivrantes pourront être obtenues pour fins médicales.

*Quel est le devoir des médecins ?*

Il s'impose. "Favoriser, dit le Dr Desjardins, de toutes manières une application judicieuse de la loi et user avec beaucoup de discernement du privilège de donner des certificats permettant l'obtention de liqueurs enivrantes." Cette ligne de conduite est d'autant plus sage que dans un referendum du 3 décembre 1912, six cent soixante-dix-sept médecins de la province de Québec, ont déclaré :

Que la science contemporaine soutient avec raisons et preuves à l'appui que l'alcool poison surtout du foie et du système nerveux est, en vérité, une substance dangereuse dont les hommes doivent *absolument s'abstenir*.

*Qu'elle est la valeur médicale de l'alcool ?*

"Tout praticien, répond le Dr Desjardins, sait, qu'il est admis aujourd'hui par les meilleurs médecins des divers pays que si l'alcool peut, en de *rare éventualités*, rendre quelque service, il est classé parmi les poisons à éviter en raison surtout de l'*appétit* qu'il finit toujours par développer."

En d'autres termes :

Il est rare qu'un médecin puisse se croire autorisé à prescrire de l'alcool.

Pourquoi ?

Parce que la science médicale non pas d'il y a cinquante ans, mais la science médicale d'aujourd'hui, et des plus récentes acquisitions affirment que le nombre des cas où il est *utile*, non pas indispensable d'employer le "gin" et le "brandy" est fort restreint : que son emploi ne peut être légitimé que dans certains cas urgents, où il est réellement impossible de se procurer tout de suite le médicament qui devrait le remplacer.

Un médecin Canadien-français qui a une certaine autorité, un professeur de l'Université Laval, le Dr Arthur Rousseau, déclarait au Congrès de Tempérance de 1912 : "Que l'alcool est un *mauvais* aliment, *nullement indispensable*, ni même spécialement utile et donc qu'il est facile de s'en passer et difficile de s'en servir."

Ce qu'il y a à craindre dans cet usage thérapeutique de l'alcool, c'est "l'appétit qu'il finit toujours par développer". Il en résulte comme le déclarait le Dr Rousseau à ce même Congrès de Tempérance déjà cité, que l'usage côtoie malheureusement l'abus.